



Lorient, le 6 Février 2015

Objet : Rappels et directives administrative saison 2014.2015.

Madame, Messieurs les président(es) de clubs,

Nous tenions par la présente à vous informer d'une inquiétante dérive du sérieux administratif de certains de nos arbitres de District en ce début de saison concernant le report d'information sur la feuille de match qui est le procès verbal de la rencontre.

Nous vous rappelons également que vous êtes aussi responsables de vos dirigeants et capitaines d'équipes lorsque vous recevez à domicile.

Nous vous demandons à réception de ce courrier de bien vouloir mettre en place les vérifications suivantes sur la feuille de match en fin de rencontre dans le vestiaire de l'arbitre :

- Vérification de l'exactitude du score reporté sur la feuille de match.
- Vérification de l'indemnité d'équipement et kilométrique de l'arbitre. (Frais perçus)
- Vérification de la participation des remplaçants lors de la rencontre.
- Vérification de l'exactitude des sanctions disciplinaires au recto et verso de la feuille de match.
- Signature obligatoire de l'arbitre et du capitaine responsable /ou dirigeant responsable en jeune au recto et verso de la feuille de match.

Vous réglerez à l'arbitre ses frais d'arbitrage que si ces derniers sont lisiblement inscrits sur la feuille de match.

Ce sont des rappels élémentaires que nous avons également signalés à nos arbitres lors de nos divers rassemblements.

Nous vous prions, Madame, Messieurs les Présidents(es), de croire en l'assurance de nos salutations sportives les meilleures.

Le Président du District du Morbihan.

Le Président de la CDA

Patern LE FOL

Eric DEL BURGO

Pour nous contacter : District de Football du Morbihan – 45 rue de Verdun - 56100 LORIENT

 : Secrétariat 02 97 64 01 80 - Compétitions 02 97 64 01 81 - Technique 02 97 64 01 87

Email : secretariat@foot56.fff.fr

 : 02 97 21 95 80